

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 24 septembre 2013, et ce, à laquelle sont présents :

M. Michel Lanthier,	président
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Rémy Tillard,	commissaire
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire
M ^{me} Stéphanie Viens-Proulx	commissaire-parent

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, est présent et agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Lyne Kirouac et M^{me} Martine Renaud ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Lanthier, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX (RCE-1412/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie des procès-verbaux a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire les procès-verbaux de la séance ordinaire du 27 août 2013 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2013.

Adopté

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX (RCE-1413/SSGC)

M. Rémy Tillard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 27 août 2013 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2013.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1414/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture des procès-verbaux;
4. Adoption des procès-verbaux;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
7. Reddition de comptes de la délégation de pouvoirs pendant la période estivale : ouverture de l'appel d'offres numéro 13380-002;
8. Choix des professionnels pour l'agrandissement de l'école primaire Bellefeuille à Saint-Jérôme (Ajout de 9 classes et d'un gymnase);
9. Choix des professionnels pour l'agrandissement de l'école primaire Sainte-Anne à Mirabel (Ajout de 10 classes);
10. Octroi du mandat à la Commission scolaire de Laval pour l'achat de papier d'impression avec le comité d'achats regroupés Laval-Laurentides-Lanaudière;
11. Octroi de contrat - Construction d'une école primaire à Sainte-Sophie;
12. Questions diverses;
13. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

REDDITION DE COMPTES DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE : OUVERTURE DE L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 13380-002 (RCE-1415/DG)

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs de la directrice générale en période estivale;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 9 juillet dernier et l'ouverture publique du 8 août dernier;

CONSIDÉRANT les résultats tels que présentés dans le compte rendu joint à la présente;

CONSIDÉRANT que la compagnie Cusson-Morin Construction inc. était le plus bas soumissionnaire conforme et a donc obtenu ledit contrat;

Il est proposé par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, d'entériner la décision de la directrice générale suite à la reddition de compte présentée.

Adopté

CHOIX DES PROFESSIONNELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE BELLEFEUILLE À SAINT-JÉRÔME (AJOUT DE 9 CLASSES ET D'UN GYMNASSE) (RCE-1416/SRM)

ATTENDU l'appel d'offres no 13380-006-A - choix de services professionnels pour le mandat d'architecture en vue de l'agrandissement de l'école primaire Bellefeuille à Saint-Jérôme;

ATTENDU l'appel d'offres no 13380-006-ME - choix de services professionnels pour le mandat d'ingénierie mécanique et électrique en vue de l'agrandissement de l'école primaire Bellefeuille à Saint-Jérôme;

ATTENDU l'appel d'offres no 13380-006-CS - choix de services professionnels pour le mandat d'ingénierie civile et structure en vue de l'agrandissement de l'école primaire Bellefeuille à Saint-Jérôme;

ATTENDU la résolution no R-44853/SRM - composition du comité de sélection pour le choix des professionnels en vue de l'agrandissement de deux (2) écoles primaires;

ATTENDU la résolution no R-4856/SRM - nomination de deux (2) commissaires sur le comité de sélection pour le choix des professionnels en vue de l'agrandissement de deux (2) écoles primaires;

ATTENDU que les membres du comité de sélection ont procédé à l'évaluation des propositions reçues selon les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics;

ATTENDU la recommandation des membres du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

A) De retenir les services professionnels :

De la firme Héloïse Thibodeau, en architecture dont la soumission acceptable a obtenu la note finale la plus élevée.

De la firme Ingémel/BPR, en mécanique - électricité, dont la soumission acceptable a obtenu la note finale la plus élevée.

De la firme, Cima+, en ingénierie civile - structure, dont la soumission acceptable a obtenu la note finale la plus élevée.

Dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école primaire Bellefeuille à Saint-Jérôme.

B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

CHOIX DES PROFESSIONNELS POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-ANNE À MIRABEL (AJOUT DE 10 CLASSES) (RCE-1417/SRM)

ATTENDU l'appel d'offres no 13380-007-A - choix de services professionnels pour le mandat d'architecture en vue de l'agrandissement de l'école primaire Sainte-Anne à Mirabel;

ATTENDU l'appel d'offres no 13380-007-ME - choix de services professionnels pour le mandat d'ingénierie mécanique et électrique en vue de l'agrandissement de l'école primaire Sainte-Anne à Mirabel;

ATTENDU l'appel d'offres no 13380-007-CS - choix de services professionnels pour le mandat d'ingénierie civile et structure en vue de l'agrandissement de l'école primaire Sainte-Anne à Mirabel;

ATTENDU la résolution no R-44853/SRM - composition du comité de sélection pour le choix des professionnels en vue de l'agrandissement de deux (2) écoles primaires;

ATTENDU la résolution no R-4856/SRM - nomination de deux (2) commissaires sur le comité de sélection pour le choix des professionnels en vue de l'agrandissement de deux (2) écoles primaires;

ATTENDU que les membres du comité de sélection ont procédé à l'évaluation des propositions reçues selon les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics;

ATTENDU la recommandation des membres du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire :

A) De retenir les services professionnels :

De la firme Héloïse Thibodeau, en architecture, dont la soumission acceptable a obtenu la note finale la plus élevée.

De la firme Beaudoin Hurens, en mécanique - électricité, dont la soumission acceptable a obtenu la note finale la plus élevée.

De la firme Cima+, en ingénierie civile - structure, dont la soumission acceptable a obtenu la note finale la plus élevée.

Dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école primaire Sainte-Anne à Mirabel.

- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

OCTROI DU MANDAT À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL POUR L'ACHAT DE PAPIER D'IMPRESSION AVEC LE COMITÉ D'ACHATS REGROUPÉS LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE (RCE-1418/SRM)

ATTENDU la recommandation du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le mandat de procéder à l'appel d'offres public à la Commission scolaire de Laval selon la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement.
- B) De procéder à l'achat de papier d'impression auprès du fournisseur retenu par le mandataire du CARLLL et de respecter les conditions prévues aux documents d'appel d'offres.

Adopté

PROPOSITION D'HUIS CLOS (RCE-1419/SSGC)

M. Rémy Tillard, commissaire, propose de tenir une séance d'huis clos. Il est 18 h 40.

Adopté

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (RCE-1420/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, propose le retour à la séance publique. Il est 18 h 45.

Adopté

OCTROI DE CONTRAT - CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINTE-SOPHIE (RCE-1421/SRM)

ATTENDU que la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a reçu du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport l'autorisation de construire une nouvelle école primaire à Sainte-Sophie;

ATTENDU que des soumissions publiques ont été demandées et ouvertes le 19 septembre 2012 à 14 h;

ATTENDU le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de nos architectes, la firme Birtz, Bastien, Beaudoin, Laforest/Hébert Zurita architectes en consortium;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'octroyer le contrat pour la construction d'une école primaire à Sainte-Sophie à Construction Raynald Tisseur inc. pour un montant de 8 995 313 \$ dollars, excluant les taxes.

- B) D'autoriser la présidence et la direction générale à signer le contrat et tous les documents pertinents.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1422/SSGC)

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 45.

Adopté

Président

Secrétaire